



Référence bibliographique de l'article :

Opêoluwa Blandine Agbaka, « De la restitution à la réappropriation : *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui* (Cotonou, 2022), une exposition inédite dans l'univers muséal béninois », *exPosition*, n° 8 : *Varia*, décembre 2023, <https://www.revue-exposition.com/index.php/articles8/agbaka-restitution-reappropriation-art-benin>

De la restitution à la réappropriation : *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui* (Cotonou, 2022), une exposition inédite dans l'univers muséal béninois

par Opêoluwa Blandine Agbaka

— **Opêoluwa Blandine AGBAKA** est enseignante-chercheure (Maître Assistant, CAMES) à l'Institut national des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC) de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin, également cheffe du Département des Arts visuels et du Patrimoine à l'INMAAC. Spécialisée en études patrimoniales, elle est titulaire d'un doctorat en histoire de l'art et archéologie obtenu en 2016 à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Elle a publié une quinzaine d'articles scientifiques (seule et en collaboration). —

Le 27 juillet 2016, le gouvernement béninois a introduit officiellement auprès du gouvernement français, une demande de restitution des biens culturels pillés par les troupes du Général Alfred Amédée Dodds en 1892, lors de la conquête du royaume du Danxomè. Cette démarche officielle du Bénin a été précédée par la demande de restitution formulée par la députée de Guyane, Christiane Taubira en 2005^[1] et relancée en 2013 par le Conseil Représentatif des Associations noires (CRAN) qui avait lancé un appel à manifester devant le musée du Quai Branly^[2].

Le rejet de cette demande, sous le principe de l'inaliénabilité des collections publiques^[3], ouvre la voie à un long processus qui a connu un tournant favorable pour le Bénin à l'élection du Président français Emmanuel Macron en 2017. Ce dernier a confié à l'historienne de l'art Bénédicte Savoy et à l'écrivain Felwine Sarr la mission d'évaluer l'état des objets africains dans les collections publiques françaises, particulièrement ceux provenant d'acquisitions illicites. Leur rapport a recommandé la restitution des biens culturels africains.

La nouvelle dynamique insufflée dans l'univers culturel par la restitution de 26 objets au Bénin pourra être analysée avec des éléments plus probants d'ici quelques années, mais d'ores et

déjà on peut souligner les grands bouleversements qu'augure l'exposition intitulée *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui : de la restitution à la révélation* qui a permis en 2022 de présenter aux Béninois ces œuvres revenues après près de 129 années d'exil et de les intégrer par la même occasion au dynamisme de la création artistique contemporaine béninoise. Cinq mois durant, le Palais de la Présidence a ouvert ses portes aux Béninois pour les connecter au talent artistique des générations passées et celles actuelles. Des milliers de visiteurs sont venus de tout le territoire national, de la diaspora et de l'étranger, pour contempler ces œuvres parties et revenues, de même que celles qui ne sont jamais parties et qui résultent de la riche créativité des artistes béninois.

Le profil éclectique des visiteurs (personnalités publiques et privées, dignitaires traditionnels, groupes scolaires, universitaires, associations communautaires, organisations de la société civile, groupes politiques, enfants, jeunes, adultes[4], etc.) atteste l'envergure qu'a prise cette exposition dans un pays où ce type d'offre culturelle n'attire généralement pas les publics. Témoin d'une liesse populaire et d'une effervescence qui a montré l'intérêt des publics béninois pour l'offre muséal, l'exposition *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui* offre l'opportunité de repenser l'univers culturel en général et le monde des musées en particulier au Bénin.

Entre restitution et réappropriation : la dynamique d'accueil des trésors royaux du Danxomè au Bénin

La date du 10 novembre 2021 peut être considérée comme marquant un virage important dans l'histoire culturelle du Bénin. Le retour des 26 objets royaux, pillés lors de la conquête du royaume du Danxomè par le Général français Amédée Dodds témoigne d'une volonté manifeste de l'ancienne puissance coloniale de faire des concessions sur le principe d'inaliénabilité du patrimoine français, du moins pour des biens dont le mode d'acquisition est douteux. La restitution n'est pas une problématique exclusivement liée aux préoccupations des pays africains dans leur position de colonisés[5]. Néanmoins, la question de la restitution dans le contexte des conquêtes coloniales en Afrique a une connotation particulièrement difficile, en ce sens qu'elle ravive les souvenirs d'un passé conflictuel et peu reluisant dans les relations Nord-Sud.

Les pillages qui ont suivi les campagnes de conquêtes coloniales, de même que les conditions de collecte de nombreux objets, notamment durant la Mission Dakar-Djibouti conduite par Marcel Griaule de 1931 à 1933, posent de plus en plus la question de l'éthique[6] dans l'acquisition des collections étrangères conservées dans les musées occidentaux[7]. La réticence des anciennes puissances coloniales à restituer des biens réclamés par leurs anciennes colonies repose également sur une appréciation négative de la capacité des institutions patrimoniales africaines à en assurer la conservation dans des conditions optimales[8]. Mais il faut souligner à juste titre que les problèmes de conservation ne se posent pas seulement dans les musées africains et que nul n'est à l'abri d'un incident pouvant mettre en danger la conservation des collections. En outre, la restitution de certains objets peut servir de levier pour amener les États à reconsidérer leur politique muséale et à améliorer le regard des populations africaines sur leur patrimoine[9].

Ce processus de restitution a été favorisé par l'engagement avéré du Président français, Emmanuel Macron, qui a annoncé sa volonté ferme de restituer aux anciennes colonies françaises des objets importants de leur patrimoine, lors de son discours à Ouagadougou le 28 novembre 2017. Cet engagement a commencé à prendre forme le 9 novembre 2021 avec la signature de l'acte de restitution de 26 objets au Bénin. Notre analyse ne se focalise pas sur le processus de restitution, mais sur ses retombées, plus ou moins immédiates, à travers l'exposition de 2022 *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui*.

Le gouvernement béninois a voulu faire de cet événement exceptionnel une action nationale qui va au-delà de l'actuel plateau d'Abomey, considéré comme le cœur du royaume du Danxomè, ce qui lui vaut l'appellation de « cité historique ». Les autorités béninoises ont choisi d'inscrire ces objets dans une dynamique nationale qui dépasse les aspirations

communautaires. La qualification de « Trésors » attribuée aux objets restitués les replace dans leur contexte d'origine lié à la royauté du Danxomè où les attributs des rois, de même que leurs représentations, possèdent une grande valeur spirituelle. La décision de rassembler tous les Béninois autour du retour de ces objets restitués marque une volonté d'étendre l'attachement qu'ils inspirent à tous les groupes socioculturels qui forment dorénavant une Nation[10]. Cette vision a permis de mobiliser les grandes communautés béninoises, du Sud au Nord et de l'Est à l'Ouest, dans les manifestations d'accueil. C'est ainsi qu'on a pu voir, dans le cortège officiel d'accueil des objets restitués, des marqueurs culturels phares de différentes régions du Bénin, comme les légendaires cavaliers bariba du royaume de Nikki au Nord du pays. Lors de la [cérémonie officielle](#) d'hommage à ces trésors restitués, une variété de danses, rythmes et chants traditionnels, tels que le Houngan du royaume du Danxomè, le Adjogandu royaume de Xogbonou, le Têkê du pays Baatonou, etc. se sont enchaînés dans les manifestations culturelles devant plus de 200 personnalités invitées au Jardin du Palais de la Présidence de la République à Cotonou. Au nombre des invités, on peut souligner, outre la présence des têtes couronnées, des présidents d'institutions, des députés de l'Assemblée nationale, des ministres et la participation, en tant qu'invités spéciaux, de Bénédicte Savoy et Felwine Sarr. Le rapport Savoy-Sarr ayant recommandé la restitution du patrimoine culturel africain a joué un rôle important dans le déclenchement du processus qui a favorisé le retour définitif au Bénin de ces 26 objets.

L'envergure de l'événement était telle qu'il a été retransmis en direct sur la chaîne nationale de télévision ORTB pour favoriser une grande diffusion auprès des Béninois. La Présidence de la République a diffusé des photographies sur son site internet qui rendent compte de la diversité culturelle de cet accueil se voulant national.

Exposition *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui* : la révélation d'une passerelle entre les générations

L'exposition intitulée *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui : de la restitution à la révélation* a été conçue comme une exposition diptyque montrant deux volets de la création artistique béninoise. D'un côté, les 26 objets restitués (statues zoomorphes en bois, trônes, portes sculptées du palais du roi Glèlè, récades, habits des Agoodjié, femmes guerrières, etc.) représentent l'expression séculaire de l'art du royaume du Danxomè ; de l'autre, des créations contemporaines de plusieurs artistes béninois sélectionnés parmi ceux ayant déjà un parcours important, considérés comme des figures artistiques confirmées en fonction du rayonnement international de leurs œuvres, tels que Cyprien Tokoudagba, Ludovic Fadaïro, Dominique Zinkpè, etc. Toutefois, de jeunes artistes, comme Eric Mèdéda, Ishola Akpo, dont le travail émerge sur la scène artistique ont été associés à cette exposition pour améliorer leur visibilité.

En effet, les souverains du Danxomè (1620-1900) ont été de grands mécènes des arts et de la culture, octroyant un statut privilégié aux artistes au sein de la société en générale et de la cour royale en particulier[11]. Leur engagement et leur passion pour la création artistique ont traversé les générations et continuent d'alimenter l'imaginaire de nombreux artistes[12].

Parmi les œuvres restituées et exposées au palais de la Marina, toutes aussi impressionnantes les unes que les autres, il importe de souligner les plus emblématiques. Il s'agit par exemple des [deux trônes](#) appartenant respectivement au roi Ghézo (1818-1858) et Glèlè (1858-1889). Le roi Ghézo siégeait à des occasions exceptionnelles, comme la cérémonie d'Ato en hommage aux ancêtres de la royauté, sur son trône d'apparat, dont la partie centrale ajourée présente des agencements sculptés qui s'apparentent à un objet tressé. Le trône du roi Glèlè, constitué d'un assemblage de deux étages avec une partie supérieure incurvée pour accueillir un coussin, porte des décorations de formes géométriques. Symboles de pouvoir, ces trônes témoignent de la puissance du souverain lors de ses apparitions publiques.

Le [Kataklè du roi Gbèhanzin](#) (Béhanzin 1890-1894) se présente sous la forme d'un siège tripode[13]. Ce siège d'une valeur inestimable a une préséance sur tous les autres parce qu'il sert aux rituels d'intronisation du roi et des chefs[14]. Les quatre portes du palais royal, sculptées en bois polychrome avec des pigments et du métal, symbolisent également la

puissance du royaume à travers les représentations des emblèmes de différents rois et des actes de guerres visant à montrer les exploits de l'armée du Danxomè. Les statues anthropozoomorphes des rois Glèlè et Gbèhanzin marquent la nature surhumaine attribuée aux rois qui incarnent une force surnaturelle dont l'image est représentée à travers des animaux considérés comme puissants tels que le lion, le requin, etc[15].

Ces œuvres qui témoignent du talent de ces artistes du XIX^e siècle sont présentées à l'entrée de l'exposition dans une ambiance imposant le recueillement avec une dominance de la couleur noire et un éclairage discret.

La création artistique contemporaine est présentée à travers les œuvres de 34 artistes béninois, résidant au pays ou issus de la diaspora, présentées dans un espace plus lumineux pour offrir à la contemplation 106 œuvres réalisées avec des mediums et des techniques très variés, tels que la peinture, la sculpture, l'installation, l'art numérique etc.

L'exposition *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui* a été présentée dans la salle de fête et du peuple de la Présidence sur un espace de 2300 m². L'aménagement des horaires de visite, du jeudi au vendredi de 15h à 18h30 et du samedi au dimanche de 10h à 18h30, a permis de concilier les exigences habituelles liées aux activités du Palais de la Marina avec la nécessité d'[ouvrir les salles de l'exposition aux publics](#). L'une des particularités de cette exposition dans l'univers culturel béninois est liée à son envergure et à l'importance des ressources mobilisées.

Des objets de pouvoir exposés dans un lieu de pouvoir : la symbolique du lieu de l'exposition

Le lieu d'exposition des objets restitués a une grande symbolique dans la conception de cette présentation aux publics. En effet, la plupart des objets étant des attributs royaux, ils véhiculent une expression de pouvoir qui correspond à leur premier lieu d'exposition en République du Bénin, c'est-à-dire le palais de la Marina à Cotonou, siège de la Présidence de la République. Au-delà des dispositions sécuritaires proposées, du message d'engagement politique en faveur de la valorisation du patrimoine culturel national au sommet de l'État, le choix de ce lieu renvoie à une tradition propre au royaume du Danxomè où le souverain offrait à ses sujets périodiquement la cérémonie de Gandaxi, dont la finalité était de démontrer son aptitude à nourrir, protéger et distraire son peuple. Cette cérémonie, qui pouvait durer six mois et s'étendait sur deux années consécutives, permettait aux populations de contempler durant plusieurs jours les richesses du royaume conservées au palais. Les manifestations fastueuses de cette exhibition nécessitaient de grands moyens que le roi devait réunir avant d'annoncer la tenue de la cérémonie. Le point culminant des manifestations était la procession marquée par la sortie du palais des grandes sculptures en bois ou métal représentant les différents cultes du royaume[16].

On peut donc rapprocher, d'une certaine manière, cette exposition fastueuse qui célèbre le retour de certains attributs royaux à cette manifestation traditionnelle du Gandaxi où le peuple avait accès au palais pour admirer les trésors royaux.

Par ailleurs, considérant l'habitude des Béninois à ne pas fréquenter les offres muséales, qui ne figure généralement pas comme une priorité dans leur hiérarchie des besoins, on pourrait postuler que la gratuité de l'accès à l'exposition a été un facteur favorable au nombre de visiteurs. L'impact de la gratuité est cependant à relativiser comme levier dans ce flux extraordinaire de visiteurs à l'exposition *Art du Bénin*. Le site de l'exposition situé au sein du Palais de la Présidence n'a pas laissé les Béninois indifférents. Ce lieu de pouvoir, habituellement fermé au public, s'est ouvert avec l'exposition et est devenu accessible temporairement à toute la population. Découvrir le Palais de la Marina et visiter les Trésors royaux du Danxomè ont été une stimulation suffisante pour susciter l'engouement des populations à l'égard de cette offre muséale.

Faire entrer l'art au Palais de la Marina a contribué à déclencher chez les Béninois une reconsidération progressive de la pratique artistique, qui a pendant longtemps été considérée dans sa pratique postcoloniale comme une activité marginale.

L'exposition *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui* a permis de montrer aux Béninois le changement de paradigme envisagé pour les institutions muséales. En effet, l'institution du musée, héritée de la colonisation, a pendant longtemps été considérée comme un espace figé dans le temps où s'entassaient les vieilleries qui suscitent la curiosité des touristes occidentaux. Il est dorénavant question de présenter les collections publiques dans des espaces remarquables, disposant des commodités nécessaires pour la conservation et l'exposition des collections.

***Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui* : une exposition au standard international face à des institutions muséales à la dérive**

L'envergure qu'a pris cette exposition consacrée aux arts d'hier et d'aujourd'hui rompt en effet avec l'habitude du manque de moyens récurrent dans la mise en œuvre des offres muséales publiques au Bénin. Les musées publics sont souvent confrontés à des difficultés notoires pour bien entretenir leurs collections, leurs infrastructures, aussi bien l'immobilier que le mobilier, à un déficit alarmant de personnel qualifié et de soutien, à un manque important de ressources financières pour organiser des activités de monstration, etc[17]. Cette situation aboutit généralement à un impact des expositions très peu perceptible sur la population. En effet, les Béninois ont l'habitude de voir les musées publics comme des lieux de curiosité forgés pour les touristes étrangers. De plus la pauvreté de ces institutions patrimoniales les rend peu attrayantes à leurs yeux. La notion de « vieilleries » héritées du passé colle à leur image[18].

Les contraintes liées à la mise en exposition des collections de musée par manque de budget adéquat, de même que les déficits de communication et de médiation liés aux expositions montées dans ces musées publics avec le peu de moyens disponibles, n'ont pas vraiment contribué à améliorer leur visibilité dans l'univers culturel au Bénin. La non fréquentation des musées par les Béninois est souvent justifiée par le fait que cette institution héritée de la colonisation peine à s'intégrer dans les habitudes culturelles locales et que sa méconnaissance par la majorité de la population résulte de ses origines exogènes[19].

Il est certes important de souligner le rapport fonctionnel que les communautés béninoises entretiennent généralement avec leurs objets culturels qui, à l'origine, ne sont pas conçus à des fins de contemplation. La valeur esthétique de l'objet n'est souvent pas mise en avant, mais plutôt sa valeur usuelle. On peut donc comprendre que les Béninois ne perçoivent pas la nécessité d'aller voir au musée des objets sortis de leur contexte usuel. Si le masque Guêlêdê des communautés Nago Yoruba, par exemple, est présenté dans un musée pour sa valeur esthétique d'œuvre d'art, il devient très peu intéressant pour les Béninois qui préfèrent le voir lors de ses sorties, où il est présenté en mouvement accompagné de chants et danses. L'aspect vivant de ce masque qui intéresse les populations tend à s'estomper lorsqu'il est présenté dans un musée.

En effet, les musées béninois sont confrontés à une réelle question de reconfiguration pour satisfaire les aspirations des populations. Plus de 60 ans après les indépendances, qu'est-ce qui a été fait pour favoriser une intégration plus remarquable des musées dans les réalités culturelles béninoises ? On constate, dans la typologie des musées au Bénin, la prédominance toujours actuelle des musées ethnographiques, comme les musées Honmè, Alexandre Sènou Adandé à Porto-Novo, plein air de Parakou, hérités de la colonisation, et l'absence de musée public d'art contemporain, de musée des sciences et techniques, etc. De plus, la vétusté des mobiliers d'exposition et l'ancienneté des expositions marquent le discours peu reluisant et peu innovant de ces institutions patrimoniales[20].

Si en France le mouvement de la Nouvelle Muséologie, dans les années 1980, a favorisé une refondation de l'institution muséale qui se rapproche de plus en plus des préoccupations de

la société avec l'avènement des musées de société, au Bénin, l'émancipation du modèle ethnographique peine à se concrétiser. En Afrique de l'Ouest, on remarque que les musées hérités de la colonisation évoluent vers un statut de musées nationaux pour mettre en scène la nation dans sa diversité culturelle[21]. La nécessaire réinvention du musée africain reste une problématique actuelle, non encore élucidée, au cœur des débats entre professionnels de la culture[22].

L'exposition *Art du Bénin, d'hier et d'aujourd'hui* a montré que la volonté politique est capitale dans la construction des offres culturelles, du moins au niveau national, dans un pays comme le Bénin, où l'État est au centre du dispositif de gestion des arts et de la culture. Depuis 2016, le Programme d'Action du Gouvernement a jeté les bases de grands projets muséaux avec le Musée des Rois et Amazones du Danxomè (MuRAD) – qui est prévu pour être érigé à Abomey sur la place des Agoodjiés (site des palais royaux) et dont l'ouverture est envisagée pour la fin de l'année 2024 –, le Musée international de la Mémoire de l'Esclavage (MIME) – qui résulte de la restauration, toujours en cours, de l'ancien Musée d'histoire de Ouidah –, le Musée Vodoun/Orishaen projet à Porto-Novo, le Musée d'Art contemporain à Cotonou, etc.

Ces projets muséaux, dont l'objectif est de redorer le blason de l'institution muséale publique au Bénin en érigeant des musées aux standards internationaux, aussi bien au niveau des infrastructures que des activités muséales, témoignent de l'intérêt que portent les autorités nationales à la reconfiguration de l'espace des musées au Bénin. La longue léthargie des musées publics béninois, qui sont restés pendant longtemps l'ombre d'eux-mêmes, semble se dissiper avec les grands projets muséaux lancés dans le cadre de la restitution des objets du royaume du Danxomè.

Toutefois, la focalisation des investissements sur quelques musées peut créer un écart important entre les musées nationaux et limiter la visibilité de ceux qui ne sont pas inclus dans ces grands projets. Par ailleurs, les impacts des musées sur l'écosystème économique local, particulièrement sur l'industrie touristique, favorisent leur perception par les autorités comme des leviers de développement économique. Même si les musées sont riches grâce à la valeur inestimable de leurs collections, l'importance des coûts de stockage, de restauration, de montage d'exposition ne leur permet pas de rentabiliser les investissements[23]. Le musée ne peut donc être considéré comme une entreprise culturelle à inclure dans une logique de rentabilité. La présentation des projets muséaux annoncés dans le cadre des objets restitués comme sources de richesses, mobilisateurs de capitaux[24] pour leur potentiel d'attraction touristique semble prédominer sur l'une des missions importantes de l'institution muséale qu'est l'éducation culturelle[25]. Par conséquent, la « manne financière[26] » projetée pour la plus-value qu'apporteront ces projets muséaux au tourisme culturel béninois devrait être nuancée afin de recentrer l'argumentaire sur la contribution des objets restitués dans la construction de l'identité nationale et par ricochet sur l'importance des musées dans la conservation et la valorisation de la mémoire collective.

Le montage de l'exposition-événement a nécessité la mobilisation de ressources énormes, suscitant au sein d'une partie des populations béninoises – qui ne sont pas épargnées par l'inflation galopante – une vive polémique[27], quant à la nécessité de cet investissement important pour la présentation de ces objets restitués.

On peut comprendre *a priori* la réaction de certains Béninois par rapport au budget de cette exposition temporaire estimé à deux milliards de FCFA parce qu'elle reste une action inédite dans l'univers muséal béninois. Si l'avènement en 2008 du milliard culturel annuel, octroyé par l'État pour soutenir les projets des artistes et des opérateurs culturels, a été salué par les différents acteurs, il n'est pas usuel au Bénin de mobiliser autant de ressources financières pour une seule activité culturelle. Le budget de l'exposition *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui* rompt catégoriquement avec les maigres ressources auxquelles sont souvent confrontés les professionnels dans la mise en œuvre de leurs activités et marque un changement radical dans les possibilités de mobilisation de ressources pour les actions culturelles. Dans la même dynamique le ministre de la culture annonce, dans une interview accordée au journal *Le Matinal*, l'engagement avéré du gouvernement à investir plus de 700

milliards de FCFA, soit environ plus d'un milliard d'euros dans la valorisation du patrimoine culturel[28].

En effet, le passage du milliard de FCFA, destiné au financement annuel des projets culturels, à plus 700 milliards de FCFA, pour la valorisation du patrimoine culturel en cinq ans, sonne comme une réelle révolution dans un secteur où l'on a habitué les principaux acteurs à la misère, à la précarité et à ne pas oser lancer des actions de grande envergure, faute de moyens. Par ailleurs, cet investissement important a permis d'amorcer une revalorisation des métiers du patrimoine, très peu valorisés et méconnus dans la société béninoise. Toutefois, le budget de l'exposition *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui*, que l'on pourrait considérer comme colossal pour une exposition dans le contexte béninois, peut s'expliquer par les ressources mobilisées pour son montage.

La scénographie de l'exposition a rivalisé avec ce qui se fait dans les grands musées occidentaux avec la mobilisation de compétences extérieures. Comme l'affirme un visiteur béninois de la diaspora, ébahi par la qualité de l'exposition, « on se croirait au Quai Branly[29] ». L'Agence française « Les Crayons », qui a été chargée d'assurer la scénographie de cette exposition, dont le commissariat a été porté par l'Agence nationale de Promotion des Patrimoines et du Tourisme (ANPT), a proposé une scénographie comparable à celle des grands musées occidentaux.

Le montage de cette exposition a montré qu'il est possible de mener des actions de grande envergure dans le secteur muséal au Bénin, mais il a également mis en exergue la nécessité de renforcer la formation dans les corps de métiers liés à la gestion et à la valorisation du patrimoine culturel. Pour éviter que cette grande exposition, qui a révélé le potentiel artistique et culturel du Bénin, ne reste un coup d'épée dans l'eau, il est capital de renforcer les offres de formation dans les métiers de conservateur du patrimoine, restaurateur, scénographe, médiateur culturel, gestionnaire de sites, régisseur de collections, etc. Les principaux métiers de la chaîne muséale et patrimoniale doivent faire l'objet de formations pour mettre à disposition des institutions muséales existantes, et celles en cours de construction et en projection, une main d'œuvre qualifiée, capable de continuer à offrir aux publics béninois des offres culturelles à la hauteur de leurs attentes.

Par ailleurs, le flux des visiteurs, estimé par le Directeur du programmes musées à ANPT à environ 190000 durant la première phase de cette exposition qui s'est déroulée du 20 février au 22 mai 2022, et près de 34000 visiteurs en 45 jours de réouverture à partir du 15 juillet 2022, durant la deuxième phase[30], témoigne du grand intérêt des populations pour une offre muséale au Bénin. En effet, la Fondation Zinsou avait déjà montré l'attachement des Béninois pour leur patrimoine en 2006 à travers l'exposition « Béhanzin – Roi d'Abomey » qui a connu un grand succès avec 275 000 visiteurs accueillis en trois mois d'exposition[31]. L'exposition *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui* confirme donc l'intérêt des populations béninoises pour la qualité des offres muséales qui doivent inclure un important travail de médiation culturelle. Un accent particulier a été mis sur la médiation culturelle conçue en intégrant la variété des publics à travers le recrutement et la formation de guides pouvant s'exprimer dans plusieurs langues. Une attention particulière a été accordée aux jeunes publics avec l'organisation d'ateliers pédagogiques de 45 minutes environ pour les enfants dont l'âge varie de 4 à 14 ans[32].

Le retour des 26 trésors royaux reste un événement, pour la jeunesse béninoise en particulier. Cet attachement, que certains ont qualifié « d'euphorie[33] » du retour pour des populations que les différentes actions patrimoniales laissent généralement indifférentes, révèle également un potentiel de fréquentation des offres culturelles, si elles sont présentées de façon adéquate aux publics.

L'exposition *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui* : au-delà de l'euphorie, quelles perspectives pour les offres muséales au Bénin ?

L'envergure de cette exposition qui a été portée au rang d'événement national permet de repenser les bases des offres culturelles en général, et celles muséales en particulier. L'un des changements majeurs qu'implique cet événement est la reconsidération des propositions muséales qui peuvent mobiliser des ressources financières et humaines importantes sans choquer l'opinion publique. La politique muséale au Bénin prend une nouvelle tournure avec une vision plus moderne des musées qui doivent se mettre aux normes des technologies de l'information et de la communication et s'adapter aux particularités des publics nationaux[34].

Le musée au Bénin ne doit plus rester dans son contexte ethnographique focalisé sur le passé. Il doit s'actualiser au rythme de la société et s'adapter aux aspirations des Béninois. Les nocturnes organisées dans le cadre de l'exposition *Art du Bénin* rassemblaient parfois plus de 5000 visiteurs d'après le directeur du programme Musée de l'ANPT[35]. Il est important d'insuffler une nouvelle dynamique dans les musées publics pour offrir aux publics une palette d'activités pouvant graviter autour des expositions. Les Béninois peuvent bénéficier à une échelle importante des offres muséales, mais pour les intéresser sérieusement il faudrait trouver les manières de les rendre attractives.

En effet, la restauration et la rénovation d'un certain nombre de musées sur des standards internationaux, de même que les projets de construction de nouveaux musées dans le même style marquent l'évolution de la politique muséale, mais il faut voir au-delà du contenant et mettre un accent particulier sur le contenu. Un musée, même s'il est installé dans des infrastructures imposantes, ne peut maintenir un lien sérieux avec ses publics qu'à travers la pertinence des activités présentées. La programmation culturelle doit être conçue pour répondre aux aspirations des publics nationaux. Il faudrait éviter de tomber dans le travers de l'érection d'un nouveau type de musées calqués sur des modèles dits « internationaux », mais complètement décontextualisés qui, *in fine*, resteront des lieux de curiosité pour les touristes étrangers.

Conclusion

L'exposition *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui*, au-delà de la célébration nationale de la restitution des 26 trésors royaux, annonce un tournant dans la politique muséale au Bénin. Le succès de cette exposition auprès des Béninois témoigne du potentiel d'attractivité des offres muséales et de la disponibilité des populations à y adhérer. En effet, la restitution de ces biens culturels a permis de recentrer les débats sur la place des musées dans l'univers culturel national et de concevoir une nouvelle image des musées nationaux qui doivent dorénavant se construire sur des standards internationaux sans s'écarter de l'identité plurielle de la nation béninoise. Ils doivent s'ériger en lieux dynamiques permettant de montrer les mutations socioculturelles béninoises pour intéresser les jeunes et favoriser la construction de passerelles entre les générations.

Par ailleurs, la formation professionnelle des différents acteurs doit être activement soutenue pour renforcer et soutenir la mise en œuvre des différents projets. Une politique muséale nationale pérenne ne peut être forgée sur des expertises étrangères. La symbolique du pont entre les générations passées et celles d'aujourd'hui présentée par cette exposition ne peut servir de levier pour la redynamisation du secteur que si les différents acteurs réussissent le pari de susciter un intérêt permanent des Béninois à l'égard des activités muséales.

Notes

[1] Gignoux S., « La France doit-elle rendre au Bénin les trésors d'Abomey ? », *La Croix*, 15 août 2016, en ligne : <https://www.la-croix.com/Culture/La-France-doit-elle-rendre-Benin-tresor-dAbomey-2016-08-15-1200782334> (consulté en août 2023).

[2] Houël A., « Le CRAN manifeste au Quai Branly pour la restitution des “biens mal acquis” », *Le Journal des Arts*, 12 décembre 2013, en ligne : <https://www.lejournaldesarts.fr/patrimoine/le-cran-manifeste-au-quai-branly-pour-la-restitution-des-biens-culturels-mal-acquis-120259> (consulté en août 2023).

[3] Agbenonci A., « Nos biens culturels ont une valeur spirituelle importante », Entretien avec Christophe Boisbouvier, *rfi*, 4 avril 2017, en ligne, <https://www.rfi.fr/fr/emission/20170404-benin-france-restitution-oeuvres-agbenonci-ministre-affaires-etrangères> (consulté en juillet 2023).

[4] *Trésors Royaux du Bénin*, en ligne, <https://tresorsroyaux.bj> (consulté en mars 2023).

[5] Paquette J., Doris J., Agbaka O. B., « Les enjeux institutionnels des restitutions du patrimoine culturel en contexte fédéral : intergouvernementalisme et diplomatie culturelle en Suisse et au Canada », *Pyramides*, n° 30 bis, 2020, p. 71-92, en ligne : <https://journals.openedition.org/pyramides/1684> (consulté en février 2023).

[6] Murphy M., Tillier B., « Éthique et politique de la restitution des biens culturels à l’Afrique : les enjeux d’une polémique. Entretien avec Maureen Murphy », *Sociétés et Représentations*, n° 48, 2019-2, p. 257-270, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2019-2-page-257.htm> (consulté en juillet 2023).

[7] Varine H. (de), « Éthique et patrimoine : la décolonisation de la muséologie », *Les Nouvelles de l’ICOM*, n° 3, 2005, en ligne : <https://www.icom-musees.fr> (consulté en juillet 2023). À propos de la mission Dakar Djibouti, voir aussi « Mission Dakar Djibouti [1931-1933] : contre-enquêtes », *Musée du Quai Branly Jacques Chirac*, en ligne : <https://www.quaibrantly.fr/fr/collections/provenances/mission-dakar-djibouti-1931-1933> (consulté en septembre 2023).

[8] Batjeni Soro K., « La restitution du patrimoine culturel africain, une chance à saisir », *Nectart*, n° 10, 2020-1, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-nectart-2020-1-page-138.htm> (consulté en juillet 2023).

[9] El Hadji M. N., « Musée, colonisation, restitution », *African Arts*, vol. 52, n° 3, 2019, p. 1-6.

[10] « Les trésors royaux restitués par la France enfin exposés au public béninois », *VOA*, 20 février 2022, en ligne : <https://www.voaafricaine.com/a/6450579.html> (consulté en août 2023).

[11] Beaujean G., *L’art de cour d’Abomey. Le sens des objets*, Dijon, Les Presses du Réel, 2019.

[12] Adandé C. J., « Questions sans réponse dans l’art de cour de l’ancien Danxomè », *Journal des africanistes*, t. 61, fasc. 2, 1991, p. 151-167.

[13] « Trésors royaux. De la colonisation aux restitutions », *Expo. Art du Bénin d’hier et aujourd’hui*, en ligne : <https://www.expoartbenin.bj/tresors-royaux/> (consulté en février 2023).

[14] Adandé C. J., « Questions sans réponse dans l’art de cour de l’ancien Danxomè », *Journal des Africanistes*, t. 61, fasc. 2, 1991, p. 151-167.

[15] Beaujean-Baltzer G., « Du trophée à l’œuvre : parcours de cinq artefacts du royaume d’Abomey », *Gradhiva*, n° 6, 2007, p. 70-85, en ligne : <https://journals.openedition.org/gradhiva/987> (consulté en juillet 2023).

[16] Fonds audiovisuel de la maison du Tourisme d'Abomey : Djimassé G., « La fête du Gandaxi au royaume du Danxomè », Entretien avec Béhanzin Susuji, 16 juillet 2023.

[17] Effiboley P., « Les musées béninois : du musée ethnographique au musée d'histoire sociale », *French Studies in Southern Africa*, n° 44, 2015, p. 30-61.

[18] Sogan R., « Quelles politiques muséales pour l'Afrique ? L'exemple du Bénin », *Mondes et cultures. Bulletin de l'Académie des Sciences d'Outre-mer (séances du 10 janvier au 20 novembre 2020)*, t. LXXX, n° 1-4, 2020, p. 362-369 ; Gaugue A., « Musées et colonisation en Afrique tropicale », *Cahiers d'études africaines*, vol. 39, n° 155-156, 1999, p. 728-745.

[19] Morand C., « La restitution des œuvres pillées pendant la colonisation n'est pas un long fleuve tranquille », *Le Temps*, 1^{er} juin 2022, en ligne : <https://www.letemps.ch/culture/arts/restitution-oeuvres-pillees-pendant-colonisation-nest-un-long-fleuve-tranquille> (consulté en juillet 2023) ; Seiderer A., « Éros civilisateurs, modèle de transmission idéale dans les musées postcoloniaux au Bénin », *Cahiers philosophiques*, n° 124, 2011-1, p. 23-42, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-philosophiques1-2011-1-page-23.htm> (consulté en septembre 2023).

[20] Effiboley P. E., « Les musées africains de la fin du XIX^e siècle à nos jours : des appareils de la modernité occidentale », *Afrika Zamani*, n° 22 & 23, 2014-2015, p. 19-40.

[21] Bondaz J., « Politique des objets de musée en Afrique de l'Ouest », *Anthropologie et Société*, vol. 38, n° 3, 2014, p. 95-111, en ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/as/2014-v38-n3-as01745/1029020ar/> (consulté en février 2023).

[22] Adandé C. E. J., « Le musée, un concept à réinventer en Afrique », *Africultures*, n° 70, juin 2007, p. 50-58, en ligne : <https://africultures.com/le-musee-un-concept-a-reinventer-en-afrique-6739/> (consulté en septembre 2023).

[23] Vivant E., « Du musée-conservateur au musée-entrepreneur », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, n° 27-3, 2008, p. 43-52, en ligne : <https://journals.openedition.org/teoros/82> (consulté en août 2023).

[24] Fatchina E., « Restitution de biens culturels au Bénin : quel impact social sur le pays ? », *Afro impact*, 17 novembre 2021, en ligne : <https://www.afro-impact.com/restitution-de-biens-culturels-au-benin-quel-impact-social-sur-le-pays/> (consulté en août 2023).

[25] « L'ICOM approuve une nouvelle définition du musée », *ICOM*, 2022, en ligne : <https://icom.museum/fr/news/licom-approuve-une-nouvelle-definition-de-musee/> (consulté en septembre 2023).

[26] Desmarais F., « Entre passé et avenir : le patrimoine culturel africain comme enjeu de développement », *Nouvelles de l'ICOM*, n° 2, 2012, p. 16-17.

[27] Meynial C., « Biens culturels mal acquis : Bénin, la bataille de l'art », *Le Point*, 31 juillet 2017, en ligne : https://www.lepoint.fr/culture/biens-culturels-mal-acquis-benin-la-bataille-de-l-art-31-07-2017-2147162_3.php (consulté en août 2023) ; Houngbadji C. S., « Le budget prévisionnel de l'expo "Art du Bénin d'hier à aujourd'hui" estimé à 2 milliards FCFA », *Béninwebtv*, 18 février 2022, en ligne : <https://beninwebtv.com/le-budget-previsionnel-de-lexpo-art-du-benin-dhier-et-daujourd'hui-estime-a-2-milliards-fcfa/> (consulté en août 2023).

[28] « Patrimoine et culture au Bénin : plus de 700 milliards à investir selon Abimbola », *La Nouvelle Tribune*, 23 mai 2022, en ligne : <https://lanouvelletribune.info/2022/05/patrimoine-et-culture-au-benin-plus-de-700-milliards-a-investir-selon-abimbola/> (consulté en août 2023).

[29] Akplogan J.-C., « Bénin : Patrice Talon inaugure l'exposition des œuvres restituées par la France », *rfi*, 19 février 2022, en ligne : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220219-b%C3%A9nin-patrice-talon-inaugure-l-exposition-des-%C5%93uvres-restitu%C3%A9es-par-la-france> (consulté en août 2023).

[30] Godonou A., « Au Bénin, "l'exposition des trésors d'Abomey a été un surprenant succès populaire" », Entretien avec Pierre Firtion, *rfi*, 11 novembre 2022, en ligne : <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/invit%C3%A9-afrique/20221111-alain-godonou-en-2024-nous-devrions-avoir-de-nouveau-de-tr%C3%A8s-grandes-expositions-au-b%C3%A9nin> (consulté en août 2023).

[31] « Béhanzin-Roi d'Abomey », *Fondation Zinsou*, 2006, en ligne : http://fondationzinsou.org/portfolio_page/behanzin-roi-dabomey/ (consulté en août 2023).

[32] Ayaka S., « Exposition "Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui..." : une place spéciale pour les enfants », *Matin Libre*, 22 mars 2022, en ligne : <https://matinlibre.com/2022/03/22/exposition-art-du-benin-dhier-et-daujourd'hui-place-speciale-pour-les-enfants/> (consulté en septembre 2023).

[33] Fassinou V., « 1^{er} Café de la Science de 2022 de l'IRD à l'Ifb : les enjeux sociaux, économiques... du retour des biens culturels du Bénin au cœur des débats. », *La Presse du Jour*, 14 avril 2022, en ligne : <https://quotidienlapressedujour.com/1er-cafe-de-la-science-de-2022-de-lird-a-lifb-les-enjeux-sociaux-economiques-du-retour-des-biens-culturels-du-benin-au-coeur-des-debats/> (consulté en août 2023).

[34] Sogan R., « Quelles politiques muséales pour l'Afrique ? L'exemple du Bénin », *Mondes et cultures. Bulletin de l'Académie des Sciences d'Outre-mer (séances du 10 janvier au 20 novembre 2020)*, t. LXXX, n° 1-4, 2020, p. 362-369.

[35] Linkpon S., « Exposition Art du Bénin ou l'exposition de tous les records », *ORTB*, 8 avril 2022, en ligne : <https://ortb.bj/a-la-une/exposition-art-du-benin-ou-l'exposition-de-tous-les-records/> (consulté en août 2023).